

A Étampes-sur-Marne, le 12 juin 2023

Monsieur Sébastien Eugène
Maire de Château Thierry
02 400 Château Thierry

Nos réf : EH/RB/GL

Objet : Bilatérale du 5 mars 2023 – mise en œuvre/suivi

Monsieur le Maire,

Je viens vers vous ce jour dans la continuité de notre bilatérale du 5 mars, dans le cadre des engagements et décisions prises, formalisés dans le relevé de conclusions.

Votre administration, avec notamment l'arrivée de votre nouveau DGS, poursuit sa structuration et fait face comme dans toute collectivité à la fois aux enjeux de construction de son organisation et à la gestion du quotidien. Ainsi, il est apparemment délicat de tenir les délais que nous nous sommes fixés lors de cette bilatérale.

Nous devons néanmoins avancer sur les trois thématiques qui ont guidé nos échanges du 5 mars : les mutualisations, l'intérêt communautaire et les conventions qui nous lient.

Sur les mutualisations, il est inenvisageable de reporter l'ensemble du diagnostic/bilan au-delà du 30 juin. Ainsi, à l'examen de nos propres constats et à l'écoute des agents concernés que j'ai reçus à plusieurs reprises depuis mars, je viens vous informer que je mets fin, au 1^{er} juillet, à la mutualisation et/ou à la convention de mise à disposition sur les services et actions suivantes : la commande publique (service pour lequel vous avez fait part à plusieurs reprises de votre forte insatisfaction), le pôle muséal (les doubles responsabilités de M. Rousseau se font systématiquement au détriment des projets portés par l'agglomération, cette organisation ne fonctionne pas et ne pourra fonctionner car elle est intrinsèquement inopérante), la gestion des subventions (au fur et à mesure des mois Mme Dehertogh est devenue quasi 100% ville, au détriment des projets de l'agglomération, en outre sur un périmètre et des missions qui vont au-delà de la convention initiale et sans accord préalable entre les deux institutions).

En outre, et c'est peut-être le plus important, le climat et les conditions de travail auxquels les agents concernés doivent faire face au sein de votre collectivité engagent ma responsabilité d'employeur. Je me dois, par respect vis-à-vis du personnel qui agit au quotidien au service des habitants du territoire, de mettre fin à cette situation.

Sur l'ensemble de ces secteurs et missions, les passations et transitions pourront s'effectuer en bonne intelligence durant l'été et devront être bouclées au 15 septembre.

Pour le service informatique, je vous sais en phase d'audit sur l'informatique à la ville. Je ne connais pas l'état d'avancement de cette démarche mais sachez que nous ne pourrons attendre au-delà du 30 juin sur l'option que vous souhaitez retenir car nous sommes en phase de recrutement. J'ai en outre à répondre aux attentes et besoins des autres communes qui me sollicitent. Il s'agit par conséquent de bien calibrer les ressources de ce service.

Sur l'intérêt communautaire, l'ensemble des sujets vu lors de cette bilatérale ayant une incidence sur la mise à jour des statuts, je vous propose de traiter la totalité de ces sujets lors du conseil

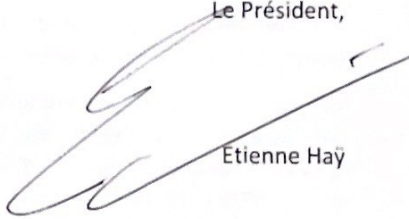
communautaire début octobre. Cela permettra notamment d'organiser une CLECT sur les équipements touristiques en septembre. Quant au conservatoire, le lancement du travail technique d'évaluation des charges transférées est en cours d'organisation, sur une date commune entre nos directions conjointes.

Sur les autres conventions qui nous lient, il serait apparemment plus raisonnable de glisser au 31 décembre la mise à plat complète de l'ensemble.

Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur un sujet : nous attendons toujours de vos services l'inventaire des œuvres et objets du Musée Jean de la Fontaine stockés depuis plusieurs mois, et pour plusieurs mois, à l'Hôtel Dieu. Au regard des enjeux culturels et financiers, il est indispensable que ce dossier soit réglé rapidement et ce avant l'été.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Etienne Hay', written in a cursive style. The signature is positioned to the left of the printed name 'Etienne Hay'.

Etienne Hay